



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

CONCOURS NATIONAL D'AGRÉGATION EN DROIT PUBLIC

SESSION 2021-2022

Sujets de la 2^e épreuve – 1^{ère} leçon en loge

- **Secrétariat général** - Droit européen : Communication de la Commission, 11 décembre 2019, Le pacte vert pour l'Europe COM (2019) 640 final (extrait)
- **Direction générale es ressources humaines** - Droit constitutionnel : Charles de Gaulle, Discours prononcé place de la République le 4 septembre 1958 (extrait)
- **Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche** - Droit administratif : Conclusions Jean Romieu sous CE, 1er février 1901, Descroix et autres boulangers de Poitiers (extraits)
- **Sous-Direction du pilotage du recrutement et de la gestion des enseignants-chercheurs** - Histoire des idées politiques : Jean Jaurès, Le socialisme et la vie, Cahiers de la quinzaine, 7 septembre 1901; réed. in Etudes socialistes, Slatkine reprints, Genève, 1979, p. 135-148.
- **Département du pilotage et de l'expertise auprès des établissements** - Droit administratif : Note de Napoléon à Cambacérés sur les expropriations administratives - 23 septembre 1809
- **DGRH A2-1** - Droit constitutionnel : Règlement du Sénat (extrait)
- **72, rue Regnault 75243 PARIS CEDEX 13** - Théorie du droit : Articles 4 et 5 du Code Civil
- Droit administratif : Conseil d'Etat, 19 mars 2007, n° 300467 et autres, Mme Le Gac et autres (extraits)
- Droit constitutionnel : Le Monde, 26 octobre 1962, p. 6
- Droit administratif : R. Abraham, L'avenir de la voie de fait et le référé administratif (Mélanges G. Braibant, 1996, extrait)
- Droit administratif : Conclusions Didier Casas, sous CE, ass., 16 juillet 2007, Sté Tropic travaux signalisation (extrait)
- Droit constitutionnel : Georges Pompidou, Déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, le 13 avril 1966 (extrait)
- Droit international public : Déclaration du Procureur de la CPI, Karim A.A. Khan QC, sur la situation en Ukraine, 2 mars 2022
- Droit administratif : Léon Duguit, L'Etat, les gouvernants et les agents, 1903, Ed. A. Fontemoing, Extrait (réed. Bibl. Dalloz, 2005, p. 532)
- Droit administratif : Conseil d'Etat, 2 juillet 2010, n° 323890, Madranges
- Droit constitutionnel : Constitution de la République italienne du 27 décembre 1947, articles 76 et 77
- Droit international public : Commission du droit international, Cinquième rapport sur les normes impératives du droit international général (jus cogens) présenté par Dire Tladi, Rapporteur spécial, A/CN.4/747, 17 janvier 2022 (extraits)
- Droit administratif : Code général de la propriété des personnes publiques - Article L2125-1
- Droit constitutionnel : Accord sur la Nouvelle-Calédonie signé à Nouméa le 5 mai 1998 (extraits)
- Droit administratif : TC, 16 juin 1923, n° 00732, Septfonds

- Droit international public : TIDM, Différend relatif à la délimitation de la frontière maritime entre Maurice et les Maldives dans l'Océan indien (Maurice c. Maldives), Aff. n° 28, Exceptions préliminaires, arrêt du 28 janvier 2021 (extrait)
- Droit européen : Commission européenne, Communiqué de presse, 2 février 2022, Initiative citoyenne européenne : la Commission décide d'enregistrer une initiative sur le football et le sport en Europe
- Droit constitutionnel : Philippe Séguin, Discours prononcé devant l'Assemblée nationale le 5 mai 1992 (extrait)
- Droit administratif : Conseil d'Etat, 29 avril 1970, n° 77935, Société Unipain
- Droit international public : Conseil de sécurité des nations unies, 8926e séance, S/PV.8926, Climat et sécurité, 13 décembre 2021 (extrait)
- Droit administratif : Code des transports, art. L 2111-9-4
- Droit constitutionnel : Jean Rivero, La jurisprudence du Conseil constitutionnel et le principe de liberté proclamé par la Déclaration de 1789 (extrait)
- Droit européen : CJUE, 15 avril 2021, Pays-Bas / Conseil de l'Union européenne et Parlement européen, aff. C-733/19
- Droit constitutionnel : P. Avril, Les conventions de la Constitution, PUF, Léviathan, 1997, p. 131 à 133.
- Droit administratif : Conseil d'État, 12 avril 2022, n°458176, société La Closerie
- Droit constitutionnel : Cour de cassation, Crim., 15 mars 1851
- Droit administratif : Code général de la fonction publique, articles L1, L2 et L6
- Droit international public : Rapport de la Commission du droit international, Soixante-dixième session (30 avril-1er juin et 2 juillet-10 août 2018), A/73/10 (L'élévation du niveau de la mer au regard du droit international) (extraits)
- Finances publiques / Droit fiscal : Conseil d'Etat, Section 4 mai 1990, n°s 55124 55137, Association freudienne et autres
- Théorie du droit : Jean Rivero, « Apologie pour les « faiseurs de systèmes » » D. 1951, chron. XXIII, p. 99 (extraits)
- Droit administratif : Conseil d'État 27 mars 2019 – Avis sur un projet de loi de transformation de la fonction publique (extrait)
- Droit constitutionnel : Ch. Benoist (député), Proposition de loi du 28 janvier 1903
- Droit européen : CJUE, 13 janvier 2022, aff. C-55/20, Prokurator Krajowy – Pierwszy Zastępca Prokuratora Generalnego, Rzecznik Dyscyplinarny Izby Adwokackiej w Warszawie
- Droit constitutionnel : Cour de cassation, assemblée plénière n° 01-84.922, 10 octobre 2001, Breisacher (extrait)
- Droit administratif : Code des relations entre le public et l'administration, article L. 221-5
- Droit constitutionnel : Conseil d'Etat, 3 mai 2018, Avis sur un projet de loi constitutionnelle pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace
- Histoire des idées politiques : Machiavel, Discours sur la première décade de Tite-Live, in Machiavel, Œuvres, trad. Christian Bec, Robert Laffont (extraits)
- Droit international public : CIJ, Mandat d'arrêt du 11 avril 2000 (République démocratique du Congo c. Belgique), arrêt du 14 février 2000, Opinion individuelle commune de Mme. Higgins, MM. Kooijmans et Buergenthal, juges (traduction) (extraits)
- Droit administratif : Conseil d'État, 9 septembre 2020, n°439520, Mmes Kabaoui et Ammouche (extraits)

- Théorie du droit : Georges Ripert, Les forces créatrices du droit, LGDJ, 2e éd., 1955 (extraits)
- Droit constitutionnel : Cour Suprême des Etats-Unis, Marbury v. Madison 5 U.S. (1 Cranch) 137 (1803) (trad. Pr. E. Zoller) (extrait)
- Droit administratif : Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique
- Droit international public : OMC, Arabie Saoudite - Mesures concernant la protection des droits de propriété intellectuelle, Rapport du Groupe Spécial, WT/DS567/R, 16 juin 2000 (extraits)
- Droit administratif : Conclusions Jean Romieu sous CE, 17 mars 1893, Compagnie du Nord et de l'Est et autres c/ Ministre de la guerre (extraits)
- Droit constitutionnel : Alec Stone Sweet, Le Conseil constitutionnel et la transformation de la République, Cahiers du Conseil constitutionnel, n° 25
- Droit administratif : Conseil d'Etat, 27 avril 2011 n° 334396, Association pour une formation médicale indépendante (FORMINDEP)
- Droit constitutionnel : Guy Carcassonne, La Constitution, Points, 2013 p. 298 et s. (extraits)
- Droit européen : Décision (PESC) 2022/338 du Conseil de 28 février 2022 relative à une mesure d'assistance au titre de la facilité européenne pour la paix en vue de la fourniture aux forces armées ukrainiennes d'équipements et de plateformes militaires conçus pour libérer une force létale, JOUE 22 février 2022, L 60/1.
- Droit administratif : Tribunal des conflits 12 octobre 2015, n° 4019, M. Georges Hoareau c/ ministère de la justice
- Droit constitutionnel : Conseil constitutionnel, décision n° 2001-455 DC du 12 janvier 2002 (extraits)
- Finances publiques, droit fiscal : Loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances, Article 6
- Théorie du droit : Georges Vedel, « Indéfinissable mais présent », Droits, n° 11, 1990, p. 67 (extraits)
- Droit administratif : Code des relations entre le public et l'administration, articles L243-1 à L243-4
- Droit constitutionnel : CC, n° 2022-838 DC et n° 2022-839 DC du 17 mars 2022 – lanceurs d'alerte
- Droit administratif : Conseil d'Etat, 17 juin 2015, n° 383203, Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (extraits)
- Droit international public : Maurice Bourquin, « Règles générales du droit de la paix », RCADI, vol. 35, 1931 (extraits)
- Droit constitutionnel : Résultats des élections législatives 2022 et composition de l'Assemblée nationale (www.vie-publique.fr)
- Droit administratif : Conseil d'Etat, section, 18 janvier 2013 n° 354218, Syndicat de la magistrature
- Droit administratif : CE, 28 octobre 2021, n° 445699, Sté en avant Guingamp
- Droit constitutionnel : CE, 12 mai 2022, n° 444949, Consorts Librati
- Droit européen : Règlement UE 2022/350 du 1er mars 2022 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine

Sujets de la 3^e épreuve – Leçon de 24h

- Droit constitutionnel : Le droit constitutionnel transitoire
- Droit administratif : Le fonctionnaire est-il un salarié comme les autres ?
- Droit international public : Les femmes
- Droit constitutionnel : Y a-t-il trop de droits fondamentaux ?
- Droit international public : Les actes *jure imperii*
- Droit administratif : La place de la volonté dans les contrats administratifs
- Droit constitutionnel : Choisir les membres du gouvernement
- Droit européen : Existe-t-il une méthode de l'Union européenne ?
- Théorie du droit : Penser comme un juriste français
- Droit constitutionnel : Commission, comité, conseil ou convention citoyenne
- Droit administratif : Le tiers
- Histoire des idées politiques : L'écologie
- Droit administratif : Le droit administratif est-il encore un "droit secret"?
- Droit international public : Décoloniser
- Droit constitutionnel : Question de constitutionnalité ou exception d'inconstitutionnalité ?
- Droit constitutionnel : Restaurer le septennat
- Droit administratif : Les nationalisations
- Droit constitutionnel : L'enseignement supérieur
- Droit constitutionnel : Introduction à un cours sur l'élaboration de la loi
- Théorie du droit : Les émotions
- Droit administratif : L'eau potable
- Droit administratif : La distinction légalité interne / légalité externe a-t-elle encore un sens ?
- Droit fiscal et finances publiques : La solidarité
- Droit constitutionnel : L'initiative
- Droit administratif : Le juge judiciaire, juge de l'administration
- Droit européen : La frontière
- Droit constitutionnel : La dissolution
- Droit constitutionnel : L'Italie
- Droit administratif : Le droit administratif et les crises
- Droit constitutionnel : Transformer le Conseil constitutionnel ?
- Droit administratif : Les collectivités d'outre-mer sont-elles des collectivités territoriales comme les autres ?
- Théorie du droit : Le juriste doit-il être engagé ?
- Droit constitutionnel : La prudence du juge constitutionnel

Sujets de la 4^e épreuve – 2nde leçon en loge

- Finances publiques et Droit fiscal : Les pouvoirs du gouvernement en matière budgétaire
- Droit constitutionnel : Les obligations déontologiques des parlementaires
- Droit européen : Le champ d'application matériel du droit de l'Union européenne
- Droit administratif : Le vice de forme
- Finances publiques et Droit fiscal : Les redevances
- Droit constitutionnel : Les actes non législatifs des assemblées parlementaires
- Droit international : Les relations entre traité et coutume
- Droit administratif : L'organisme privé gérant un service public
- Droit constitutionnel : Vichy
- Finances publiques et Droit fiscal : Les lois de finances
- Droit constitutionnel : Les intervenants en contentieux constitutionnel
- Droit administratif : La modulation en contentieux administratif
- Finances publiques et Droit fiscal : La débudgétisation
- Droit international : La prise en compte de « toute règle pertinente de droit international applicable dans les relations entre les parties »
- Droit constitutionnel : Le référendum
- Droit administratif : La conception française de la fonction publique
- Finances publiques et Droit fiscal : Les prélèvements obligatoires
- Droit européen : L'Union bancaire
- Droit constitutionnel : Les changements de circonstances
- Droit administratif : Pratiques anti-concurrentielles et contrat administratif
- Droit constitutionnel : La protection de l'environnement
- Histoire des idées politiques : Le marché
- Finances publiques et Droit fiscal : Le financement de la protection sociale
- Droit administratif : L'ouvrage public
- Droit constitutionnel : L'incompétence négative
- Finances publiques et Droit fiscal : Le contrôle de l'endettement
- Droit européen : Les situations purement internes
- Droit administratif : La cession d'un patrimoine public
- Droit constitutionnel : La majorité relative
- Droit administratif : Le préjudice en droit de la responsabilité administrative
- Finances publiques et Droit fiscal : La fiscalité du patrimoine
- Droit constitutionnel : Une disposition législative au sens de l'article 61-1 de la Constitution
- Droit administratif : La validité du contrat administratif